



**Corporation de Gestion  
de la Voie Maritime  
du Saint-Laurent**

**The St. Lawrence  
Seaway Management  
Corporation**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **La Voie Maritime conclut une entente de principe avec le syndicat**

**LE 30 JUIN 2023**

**Cornwall (Ontario)**, le 30 juin 2023 – La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) est heureuse d’annoncer aujourd’hui qu’un accord de principe a été conclu avec les sections locales 4211 et 4319 d’UNIFOR représentant les « Effectifs des Surveillants », ce à compter du 30 juin 2023.

L’entente est pour une période de 4 ans, du 1er avril 2023 au 31 mars 2027. Un vote de ratification aura lieu dans les prochaines semaines. De plus amples détails suivront la ratification.

La CGVMSL remercie toutes les parties pour leur engagement à mener à bien ce processus.

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent a été créée en 1998 à titre de société sans but lucratif; par le gouvernement du Canada, par les utilisateurs de la voie maritime et par d’autres intervenants clés. En vertu de la Loi maritime du Canada, la Corporation est responsable des actifs canadiens de la Voie Maritime du Saint-Laurent, qui demeurent la propriété du gouvernement du Canada dans le cadre d’une entente à long terme avec Transports Canada. Le transport dans la voie maritime soutient 329 000 emplois et génère des retombées économiques de 59 milliards de dollars au Canada et aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements concernant la Voie Maritime du Saint-Laurent, SVP consulter le [www.grandslacs-voiemaritime.com](http://www.grandslacs-voiemaritime.com)

-30-

### **Pour obtenir de plus amples renseignements :**

Sam Pane

Agent, Relations avec les gouvernements et les collectivités

289 808-4896

[spane@voiemaritime.ca](mailto:spane@voiemaritime.ca)

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent